

6500R / RS / F / FS

DETECTEUR LINEAIRE DE FUMEE

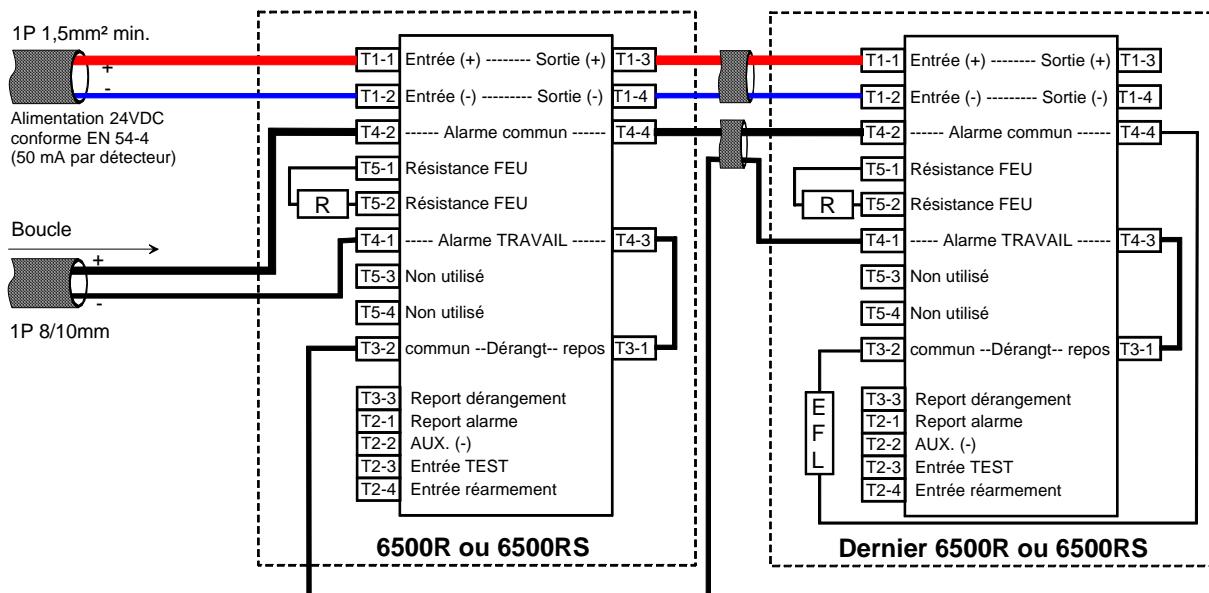
Manuel d'installation

CONVENTIONNEL : 6500R / 6500RS

Caractéristiques des liaisons

- Catégorie : C2 (au sens de la norme NF C 32-070).
 - Type et section : Boucle = 1 paire 8/10^e (pour l'écran : se reporter aux spécifications de la centrale),
Alimentation du détecteur = 2 x 1,5mm² minimum.
 - Longueur : 1000m maximum (boucle).

Réarmement par le boîtier 6500RTS KEY



R = 910 ohms - 5% - 1/2W, EFL = 3,9 Kohms - 5% - 1/2W sur boucle conventionnelle
EFL = 47 μ F sur la boucle d'un ICF I-Scan+ (voir MI A300207)

Dans cette configuration, le raccordement du boîtier Report 6500RTS KEY est obligatoire car il est l'unique moyen de réarmer le détecteur.

Note : Un boîtier 6500RTS KEY par détecteur.

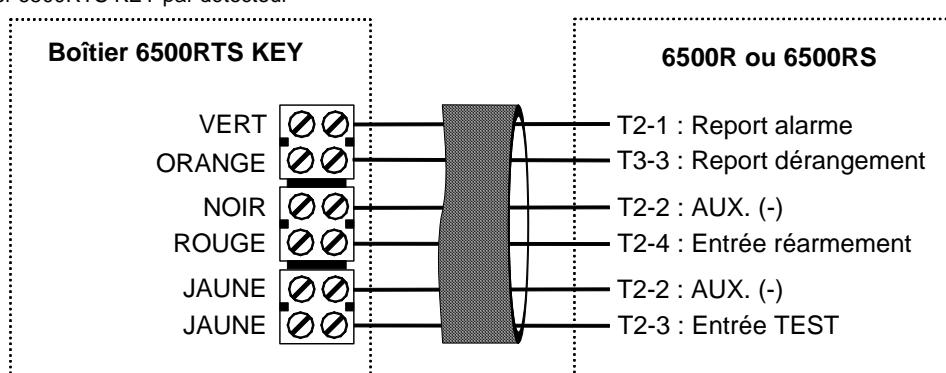
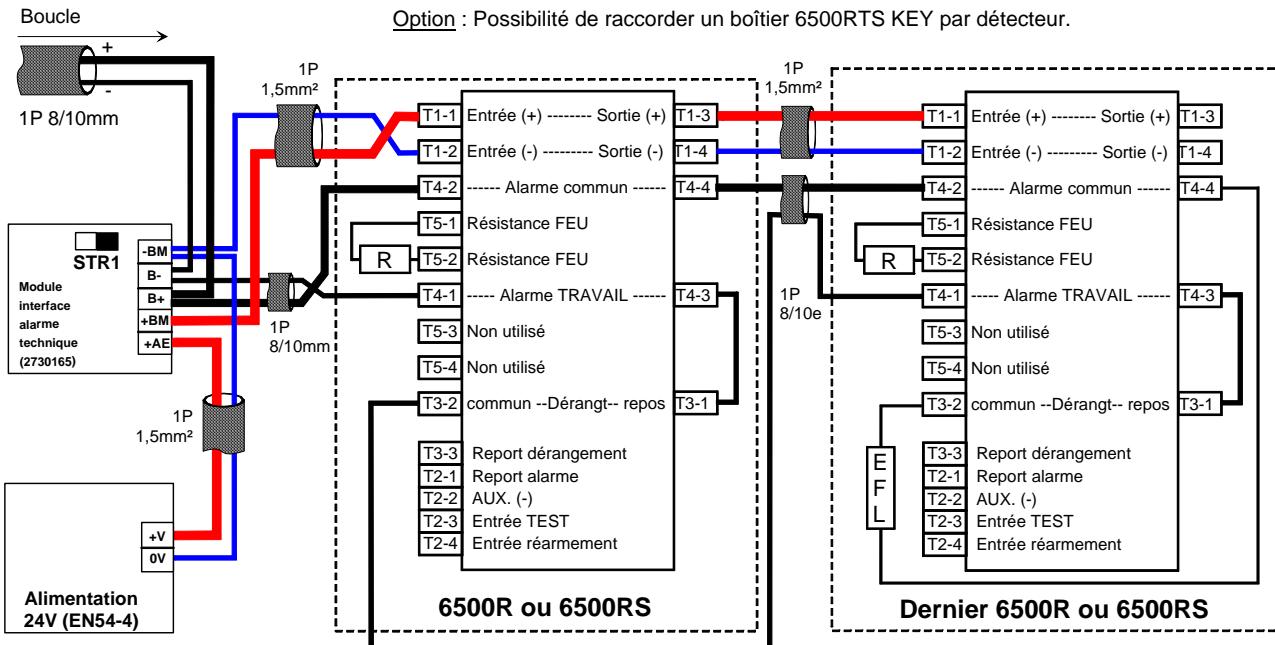


Figure 1 [PC370611]

Réarmement via un module interface d'alarme technique

Dans cette configuration, le réarmement du détecteur s'effectue par la centrale.



R = 910 ohms - 5% - 1/2W, EFL = 3,9 Kohms - 5% - 1/2W sur boucle conventionnelle
 EFL = 47µF sur la boucle d'un ICF I.Scan+ (voir MI A300207)

Figure 2 [PC370711]

ADRESSABLE : 6500F / 6500FS

Caractéristiques des liaisons

- Catégorie : C2 (au sens de la norme NF C 32-070).
- Type et section : Ligne = 1 paire 8/10^e sans écran,
Alimentation du détecteur = 2 x 1,5mm² minimum.
- Longueur : 1600m maximum (ligne).

Raccordement

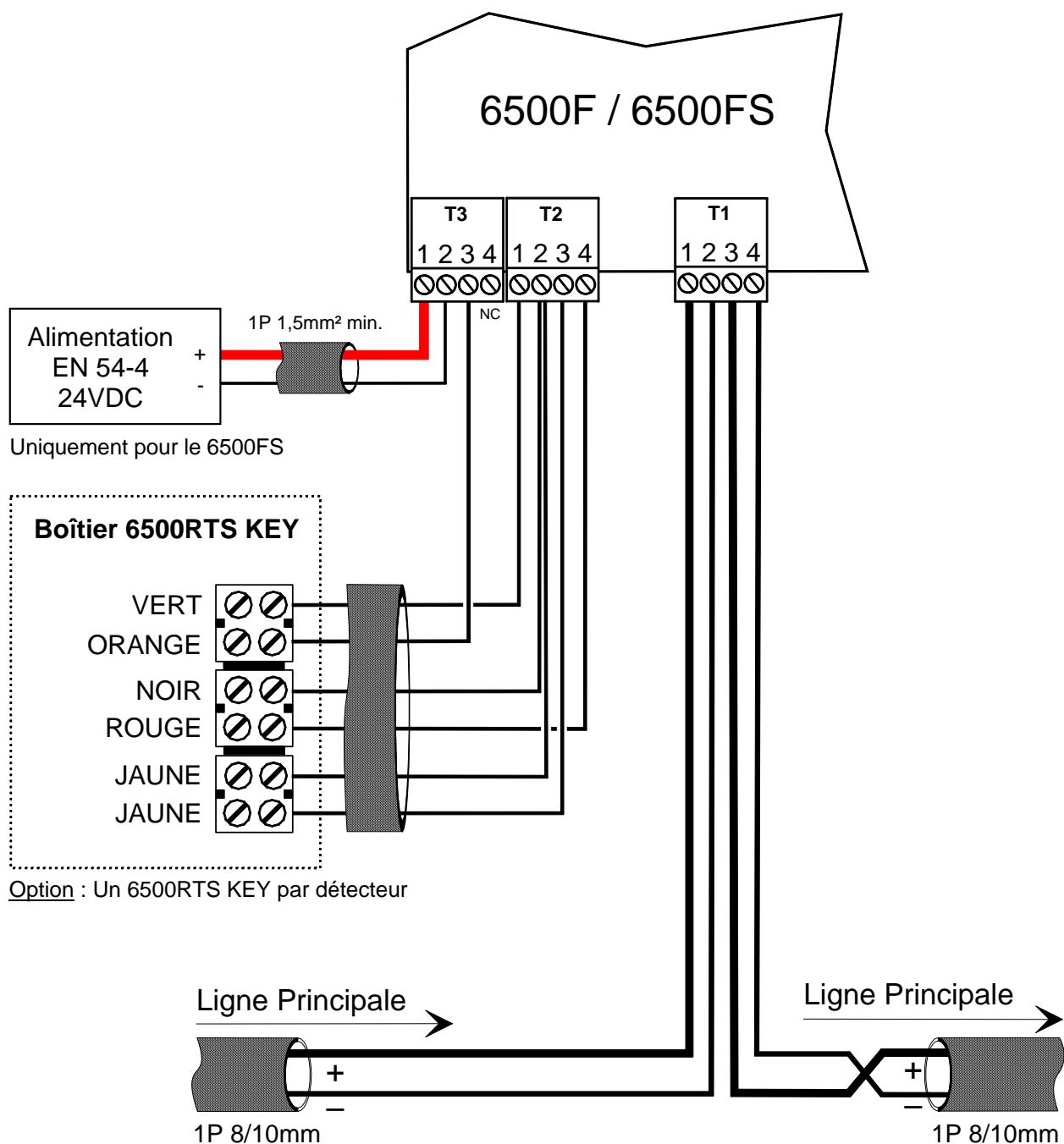


Figure 3 [PC370911]



10 AVENUE DU CENTAURE B.P. 8408 • 95806 CERGY-PONTOISE CEDEX
www.chubbsécurité.com • B 314 282 484 RCS PONTOISE

 N° Indigo 0 825 88 78 68

0,15 < TTC / MN

FICHIER	REVISION
6500R-RS-F-FS-MI321702	15.01.2007

AVERTISSEMENT : Soucieux de l'amélioration constante de nos produits qui doivent être mis en oeuvre en respectant les réglementations en vigueur, nous nous réservons le droit de modifier à tous moments les informations contenues dans ce document. Le non-respect ou la mauvaise utilisation des informations contenues dans ce document ne peut en aucun cas impliquer notre société. Dans la mesure où les textes, dessins et modèles, graphiques, base de données reproduits dans ce guide seraient susceptibles de protection au titre de la propriété intellectuelle et dès lors que le Code de la Propriété Intellectuelle n'autorise, au terme de l'article L122-5-2° et 3° al. d'une part, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que « les analyses et les courtes citations » dans un but d'exemple et d'illustration, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement des auteurs ou de leurs ayants droit ou ayant cause est illicite » (article L122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.